



Le conditionnel s'apprend en CM2 avec des exercices corrigés

Leçon courte, méthode, exercices progressifs et correction détaillée : téléchargez le PDF pour s'entraîner en CM2.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

Le conditionnel est une forme verbale qui sert à exprimer une action possible, souhaitée, polie ou soumise à une condition. En CM2, on apprend surtout le conditionnel présent, construit avec le radical du futur et les terminaisons de l'imparfait.

Une idée piège bloque souvent les élèves : le conditionnel n'est pas seulement le « mode de l'hypothèse », car il se comporte aussi comme une forme proche de l'indicatif. En CM2, l'objectif n'est pas de débattre comme un grammairien, mais de reconnaître vite les formes en -rais, -rait, -rions, puis de les utiliser sans les confondre avec le futur. J'utilise une méthode rentable : repérer le sens, vérifier la terminaison, conjuguer, puis corriger. C'est simple, imprimable et efficace pour gagner des points en dictée, rédaction et évaluation.

En bref : les réponses rapides

Comment ne pas confondre je chanterai et je chanterais ? — Je chanterai est au futur simple ; je chanterais est au conditionnel. La lettre finale « s » signale souvent le conditionnel à la 1^{re} personne du singulier.

Pourquoi dit-on parfois que le conditionnel est un temps de l'indicatif ? — Parce que beaucoup de grammairiens actuels analysent les formes en -rais comme liées au système de l'indicatif, même si l'école conserve souvent l'étiquette traditionnelle de mode conditionnel.

Quels sont les deux temps du conditionnel en classe ? — Dans l'approche scolaire rappelée par Le Livre scolaire, le conditionnel possède 2 temps : le conditionnel présent et le conditionnel passé.



À quoi sert le conditionnel dans une phrase ? — Il sert notamment à exprimer une hypothèse, un souhait, une demande polie, une information incertaine ou un futur vu depuis le passé.

Objectif, prérequis et définition du conditionnel

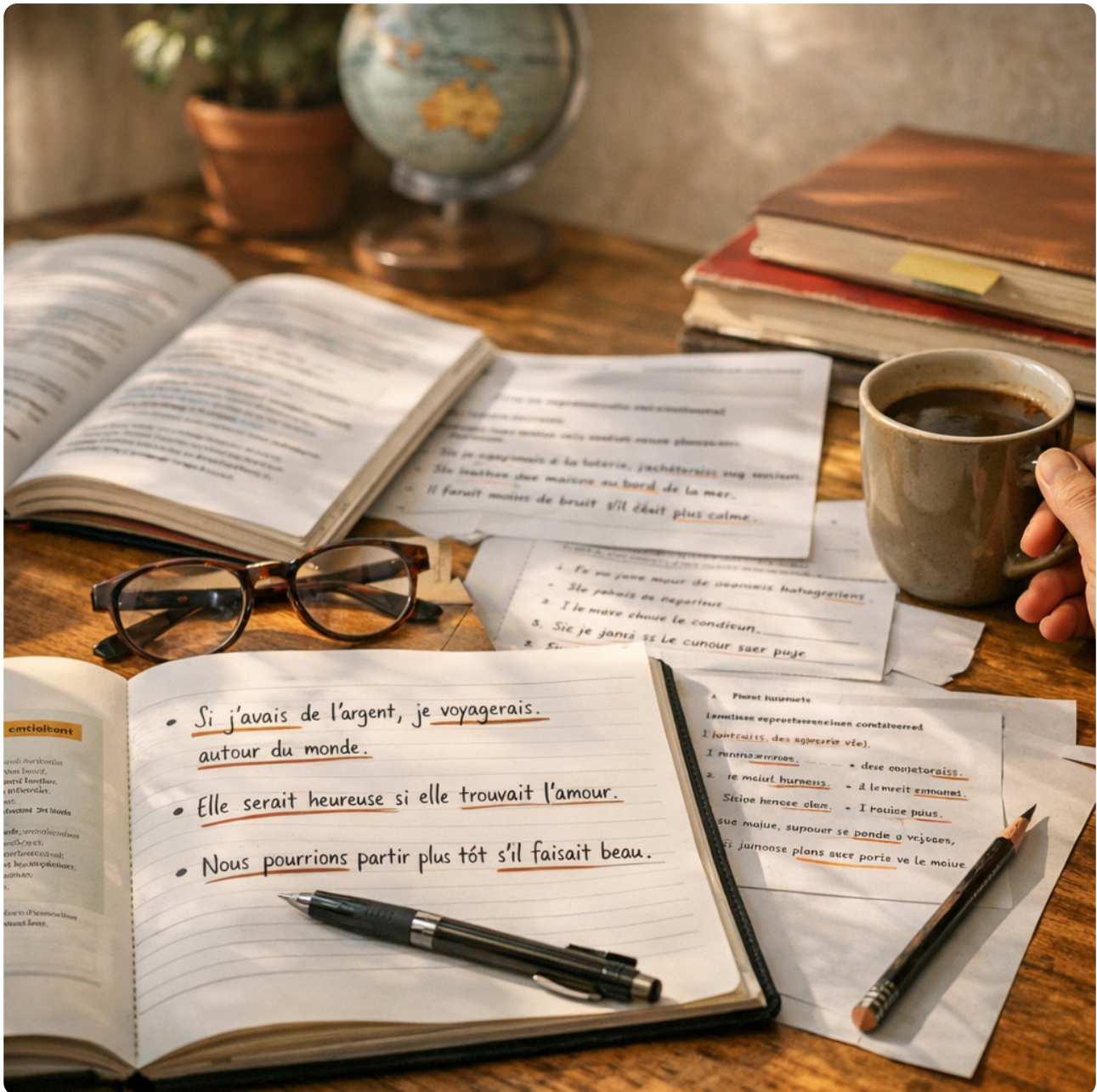
Le **conditionnel** est une forme verbale utilisée pour exprimer une action possible, souhaitée, polie ou dépendante d'une condition. En classe, on le présente souvent comme un mode, mais la grammaire actuelle le rapproche aussi de l'**indicatif**, car il se construit avec le radical du futur et les terminaisons de l'imparfait.

Comment reconnaître le conditionnel, surtout quand il ressemble au futur ou à l'imparfait ?

Pour reconnaître le conditionnel, cherche le **radical du futur** puis les **terminaisons de l'imparfait** : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. Compare surtout **je chanterai**, futur simple, et **je chanterais**, forme en -rais. Le sens aide : hypothèse, souhait, politesse, information incertaine ou futur vu depuis le passé.

1. Repère le verbe conjugué, pas le sujet ni l'infinitif.
2. Vérifie si le radical est celui du futur simple : chanter-, finir-, ir-.
3. Regarde la terminaison : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.
4. Teste le sens : hypothèse, souhait, politesse ou information non certaine.
5. Compare avec le futur simple et l'imparfait, surtout *-rai* / *-rais*.

futur	conditionnel	imparfait
je chanterai	je chanterais	je chantais
-rai : action annoncée	-rais : action possible	-ais : action passée



Exemples résolus : conjuguer et comprendre le sens

Un exemple résolu doit montrer à la fois la forme et le sens. Dans « Si j'avais le temps, je lirais », **lirais** est au **conditionnel présent** : radical *lir-* du futur et terminaison *-ais*. La phrase exprime une action possible, mais dépendante d'une condition.

Exemple 1. « Si j'avais le temps, je lirais ce livre. » Correction : **lirais** se construit avec le radical du futur *lir-* et la terminaison d'imparfait *-ais*. Le sens est conditionnel : lire devient possible seulement si la condition, avoir du temps, est réalisée.



Exemple 2. « Elle a dit qu'elle viendrait demain. » Correction : **viendrait** n'exprime pas une condition visible, mais un **futur dans le passé**. Au moment où elle parle, venir est futur ; au moment où l'on rapporte ses paroles, ce futur est vu depuis le passé.

Exercices progressifs sur le conditionnel à imprimer

Prénom : _____ Date : _____

Exercice 1 — □

Voir le corrigé

Exercice 2 — □

Voir le corrigé

Exercice 3 — □□

Voir le corrigé

Exercice 4 — □□

Voir le corrigé

Exercice 5 — □□

Voir le corrigé

Exercice 6 — □□□

Voir le corrigé

Exercice 7 — □□□

Voir le corrigé

Exercice 8 — □□□

Voir le corrigé

Correction détaillée et à retenir

La correction doit être séparée de l'énoncé et reprendre exactement les numéros des exercices. Chaque réponse importante est mise en évidence, puis expliquée en une



phrase. La synthèse finale donne le réflexe rentable : **radical du futur, terminaisons de l'imparfait**, et vigilance entre *-rai* et *-rais*.

Questions fréquentes

qu est ce que le conditionnel

Le conditionnel est un mode de conjugaison qui sert à exprimer une action possible, souhaitée, polie ou dépendante d'une condition. Par exemple : « Je viendrais si j'avais le temps ». Je le présente souvent comme le mode du « ce serait possible, mais pas certain ».

le conditionnel définition

Définition simple : le conditionnel permet de parler d'une action qui n'est pas sûre, qui dépend d'une condition ou qui est formulée avec politesse. Il existe principalement le conditionnel présent et le conditionnel passé. Exemple : « Nous aimerions partir » exprime un souhait, pas une action certaine.

Quand on utilise le conditionnel ?

On utilise le conditionnel pour exprimer une demande polie, un conseil, un souhait, une hypothèse ou une information incertaine. Exemples : « Pourriez-vous m'aider ? », « Tu devrais réviser », « J'aimerais réussir ». Il sert aussi dans les phrases avec « si » : « Si j'avais le temps, je lirais davantage ».

Comment Reconnaît-on le conditionnel ?

On reconnaît le conditionnel présent grâce à ses terminaisons : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. Elles ressemblent à celles de l'imparfait, mais le radical vient souvent du futur. Exemple : « je chanterais » = radical « chanter- » + terminaison « -ais ».

Comment conjuguer les verbes au conditionnel ?

Pour conjuguer un verbe au conditionnel présent, on prend généralement l'infinitif comme radical, puis on ajoute les terminaisons de l'imparfait : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. Pour les verbes en -re, on enlève le « e » final : « prendre » devient « je prendrais ».

Comment se construit le conditionnel ?

Le conditionnel présent se construit avec le radical du futur et les terminaisons de l'imparfait. Exemple : « finir » donne « je finirais », « nous finirions ». Certains verbes ont un radical irrégulier : « être » devient « je serais », « avoir » devient « j'aurais », « aller » devient « j'irais ».



Comment reconnaître le conditionnel ?

Pour reconnaître le conditionnel, je conseille de vérifier deux indices : la terminaison et le sens de la phrase. Si le verbe finit par -ais, -ait, -ions, -iez ou -aient et exprime une possibilité, un souhait, une politesse ou une condition, il y a de fortes chances qu'il soit au conditionnel.

Quel est le temps du conditionnel ?

Le conditionnel n'est pas seulement un temps : on le présente souvent comme un mode qui possède plusieurs temps. Les deux formes les plus utiles sont le conditionnel présent, comme « je ferais », et le conditionnel passé, comme « j'aurais fait ». À l'école, on commence généralement par le présent.

Pour maîtriser le conditionnel, il faut retenir trois réflexes : identifier une action possible ou polie, construire le verbe avec le radical du futur, puis ajouter les terminaisons de l'imparfait. Le meilleur entraînement reste court, progressif et corrigé immédiatement. Téléchargez le PDF, complétez les exercices au crayon, puis utilisez la correction pour comprendre chaque erreur avant de recommencer.

Mis à jour le 02 juin 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique